

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00701 Numéro SIREN : 753 294 990 Nom ou dénomination : AACG FICADEX AQUITAINE
--

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2018 sous le numéro de dépôt 4847



24 JUIN 2018

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01102016	et clos le	30092017	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société AACG	5 RUE LORMAND
SIRET 7 5 3 2 9 4 9 9 0 0 0 0 1 9	64100 Bayonne
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPR 5 RUE LORMAND 64100 BAYONNE	

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

SIRET	
-------	--

B ACTIVITE	
Activités exercées expertise comptable	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%	1 520	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%				
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
PV exonérées (art. 238 quindecies)					

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
--	--	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable	Nom et adresse du conseil:
AACG 5 RUE LORMAND 64100 BAYONNE Tél: +335333478222	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 15/05/2018 Lieu Bayonne
Tél:	Qualité et nom du signataire:
	Signature

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES	
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12
13	13
14	14
15	15
16	16
17	17
18	18
19	19
20	20
21	21
22	22
23	23
24	24
25	25
26	26
27	27
28	28
29	29
30	30
31	31
32	32
33	33
34	34
35	35
36	36
37	37
38	38
39	39
40	40
41	41
42	42
43	43
44	44
45	45
46	46
47	47
48	48
49	49
50	50
51	51
52	52
53	53
54	54
55	55
56	56
57	57
58	58
59	59
60	60
61	61
62	62
63	63
64	64
65	65
66	66
67	67
68	68
69	69
70	70
71	71
72	72
73	73
74	74
75	75
76	76
77	77
78	78
79	79
80	80
81	81
82	82
83	83
84	84
85	85
86	86
87	87
88	88
89	89
90	90
91	91
92	92
93	93
94	94
95	95
96	96
97	97
98	98
99	99
100	100

G	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

H DIVERS

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise		Société AACG		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		5 RUE LORMAND		64100 Bayonne	
Numéro SIRET *		7 5 3 2 9 4 9 9 0 0 0 0 1 9			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le 3 0 0 9 2 0 1 7	
				Exercice N-1 clos le 3 0 0 9 2 0 1 6	
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2	
				Net 3	
				Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012	
	Fonds commercial *				
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	3 900	030	2 335
	Immobilisations financières * (1)	040	500	042	500
	Total I (5)	044	4 400	048	2 065
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	24 800	052	24 800
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	068	48 292	070	3 150
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	1 502	074	1 502
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084		086	
	Charges constatées d'avance *	092	216	094	216
	Total II	096	74 810	098	3 150
Total général (I+II)	110	79 210	112	5 485	73 725
PASSIF				Exercice N NET 1	
				Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		4 000	4 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		400	400
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134		8 308	4 738
	Résultat de l'exercice	136		1 262	3 570
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		13 970	12 708
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		2 740	3 047
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		3 200	11 086
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	20 897	172	53 814
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		59 755	61 146
	Total général (I + II + III)	180		73 725	73 854
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, 303, 304 du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société AACG

Néant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLEExercice N clos le
13 0 0 9 2 0 1 7Exercice N-1 clos le
13 0 0 9 2 0 1 6

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Déductions

Déficits

Ventes de marchandises *		209		210		
Production vendue	biens et livraisons intracommunautaires	215		214		
	services *	217		218	77 647	53 019
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	(6 050)	(2 400)
Production immobilisée *				224		
Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230		88
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	71 597	50 707
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
Variation de stock (marchandises) *				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	1 094	1 399
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier - immobilier			242	51 111	32 424
Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE) *	243		244	721	643
Rémunérations du personnel *				250	8 373	
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	3 699	6 354
Dotations aux amortissements *				254	1 119	833
Dotations aux provisions				256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259 260		262	0	
Total des charges d'exploitation (II)				264	66 116	41 652
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	5 481	9 055
Produits financiers (III)				280		
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges financières (V)				294	245	365
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347 348		300	3 746	4 490
Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	228	630
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	1 262	3 570
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	1 262	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
Provisions non déductibles *				322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	228	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	30	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Entreprise nouvelles (44 sexes)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987		
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexes A)	989		
Divers ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	1 520	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	1 520	372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société AACG

30/09/2017

Détail des réintégrations diverses		
pénalités		30
Total des réintégrations diverses	330	30

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société AACG

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
Immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles	470	3 900	472		474		476	3 900			3 900	
Immobilisations financières		480	500	482		484		486	500			500	
TOTAL		490	4 400	492		494		496	4 400			4 400	

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506			
	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	1 216	562	1 119	564		566	2 335		
TOTAL		570	1 216	572	1 119	574		576	2 335		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à IIS, 16% pour les entreprises à IIR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591					
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société AACG

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	3 150	652		654		656	3 150
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	3 150	682		684		686	3 150

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	18 998
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	5 799
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société AACG

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01102016

et clos le : 30092017

Durée en nombre de mois 1 2
I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	77 647
Production stockée	111	(6 050)
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	71 597

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	1 094
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	41 897
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	42 991

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	28 606
---	-----	--------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	28 606
---	-----	--------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	77 647
Période de référence du 024 01/10/2016 au 160 30/09/2017	160	
Date de cessation	186	

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	2
---	---

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 1 7

N° SIRET

7 5 3 2 9 4 9 9 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société AACG

ADRESSE (voie)

5 RUE LORMAND

CODE POSTAL

64100

VILLE

Bayonne

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

4

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

400

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

AUBERT

Prénom(s)

SERGE

Nom marital

% de détention

51.00

Nb de parts ou actions

204

Naissance :

Date

120549

N° Département

75

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

4

Voie

RUE DE RUSSIE

Code postal

64200

Commune

BIARRITZ

Pays

FRANCE

Titre (2)

M

Nom patronymique

Prénom(s)

PATRICE

Nom marital

CORBON

% de détention

20.00

Nb de parts ou actions

80

Naissance :

Date

140465

N° Département

75

Commune

PARISPARIS

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

Voie

VILLA ADAR BAKARA

Code postal

64210

Commune

BIDART

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 7

N° SIRET 7 5 3 2 9 4 9 9 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société AACG

ADRESSE (voie) 5 RUE LORMAND

CODE POSTAL 64100

VILLE Bayonne

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	400

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique PETROVA Prénom(s) NATALIA

Nom marital AUBERT % de détention 19.00 Nb de parts ou actions 76

Naissance : Date 150871 N° Département 99 Commune KLINE Pays RUSSIE

Adresse : N° 4 Voie RUE DE RUSSIE

Code postal 64200 Commune BIARRITZ Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique LEMORVAN Prénom(s) GERARD

Nom marital % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 40

Naissance : Date 210760 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Adresse : N° 85 Voie CHEMIN DES XAVIERS

Code postal 13013 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2017

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C G I)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 1 7

N° SIRET

7 5 3 2 9 4 9 9 0 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société AACG

ADRESSE (voie)

5 RUE LORMAND

CODE POSTAL

64100

VILLE

Bayonne

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS inf. marquée

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 30/09/2017 12	Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 565	2 684	1 119	41.68
21830000 Matériel informatique	2 836	2 836		
21840000 Mobilier de bureau	1 065	1 065		
28180000 Amortissement mat de bureau	1 913	1 007	906	89.97
28184000 amortissement mob de bureau	422	209	213	101.91
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500	500		
27200000 Titres immobilisés	100	100		
27500000 Dépôts et cautionnement versés	400	400		
TOTAL I	2 065	3 184	1 119	35.14
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION	24 800	30 850	6 050	19.61
34100000 Etudes en cours	24 800	30 850	6 050	19.61
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	45 142	35 143	9 999	28.45
41100000 Clients	45 142	35 143	9 999	28.45
41600000 Clients douteux	3 150	3 150		
49100000 Prov. pour dépréc. - clients	3 150	3 150		
AUTRES CREANCES	1 502	4 460	2 958	66.33
40100000 Fournisseurs	293	3 940	3 647	92.56
44551000 T.v.a. à décaisser	770		770	
44560000 Taxes sur le chiffre d'affaire		170	170	100.00
44562000 Tva sur immobilisations		197	197	100.00
44566000 T.v.a. sur autres biens et ser	439		439	
44700000 Autres impôts, taxes et versem		154	154	100.00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	216	216		
48600000 Charges constatées d'avance	216	216		
TOTAL II	71 660	70 670	990	1.40
TOTAL GENERAL	73 725	73 854	129	0.17

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2017 12	30/09/2016 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	4 000	4 000		
10100000 Capital	4 000	4 000		
RESERVE LEGALE	400	400		
10610000 Réserve légale	400	400		
REPORT A NOUVEAU	8 308	4 738	3 570	75.34
11000000 Report à nouveau créditeur	8 308	4 738	3 570	75.34
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 262	3 570	2 308	64.65
TOTAL I	13 970	12 708	1 262	9.93
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 740	3 047	307	10.06
51200000 Banques société générale	2 740	3 012	271	9.01
51210000 Banques credit agricole		35	35	100.00
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 200	11 086	7 885	71.13
40100000 Fournisseurs	3 062	10 536	7 474	70.94
40800000 Fournisseurs - factures non pa	138	550	412	74.87
AUTRES DETTES	53 814	47 013	6 801	14.47
41980000 Rrr à accorder et autres avoir	960	960		
42100000 Personnel - rémunérations dues	2 428	3 033	605	19.95
43100000 Sécurité sociale	1 285		1 285	
43700000 Autres organismes sociaux	1 217	2 056	838	40.78
43860000 taxe apprentissage	179	76	103	134.91
44400000 Etat - impôts sur les bénéfice	842	779	63	8.09
44551000 T.v.a. à décaisser		1	1	100.00
44567000 Crédit de tva à reporter		78	78	100.00
44570000 Tva collectée	8 524	8 869	346	3.90
44571000 T.v.a. collectée	5 877	6 239	362	5.81
44571100 Tva collectée - 19.60%	5	371	366	98.71
44580000 tva à régulariser	9 369		9 369	
44700000 Autres impôts, taxes et versem	464		464	
45500000 Associés - c/c serge aubert	421	1 341	919	68.56
45510000 Associés c/c patrice corbon	20 475	21 315	840	3.94
45520000 Compte courant natacha aubert		133	133	100.00
46710000 Ordre Experts Comptables Bdx	1 768	1 762	6	0.34
TOTAL III	59 755	61 146	1 391	2.27
TOTAL GENERAL	73 725	73 854	129	0.17

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 30/09/2017 12	Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	77 647	53 019	24 628	46.45
70600000 Prestations de services france	77 647	53 019	24 628	46.45
PRODUCTION STOCKEE	6 050	2 400	3 650	152.08
71300000 Variation des en cours	6 050	2 400	3 650	152.08
AUTRES PRODUITS		88	88	100.00
75800000 Produits de gestion courante		88	88	100.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	71 597	50 707	20 890	41.20
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	1 094	1 399	305	21.80
60225000 Fournitures de bureau	1 094	1 399	305	21.80
AUTRES CHARGES EXTERNES	51 111	32 424	18 687	57.63
60610000 Edf	878	1 503	624	41.55
60630000 fournitures petit équipement	1 012	541	472	87.22
61150000 Sous traitance paye	152		152	
61320000 Locations immobilières	2 876	5 160	2 284	44.26
61350000 Locations mobilières	6 337	6 947	609	8.77
61560000 Maintenance	2 325	496	1 829	368.74
61600000 Primes d'assurances	1 010	978	32	3.31
61610000 Assurances - multirisques	323	238	85	35.83
61810000 Frais de documentation général	462	704	242	34.40
62260000 honoraires	1 330		1 330	
62300000 Publicité, publications, relat	81	1 573	1 492	94.88
62500000 Déplacements, missions et réce	6 300	2 856	3 444	120.57
62510000 Voyages et déplacements	22 332	4 116	18 216	442.55
62570000 Réceptions	423	72	351	487.15
62600000 Frais postaux	540	211	329	155.73
62610000 Frais de téléphone	1 321	967	354	36.55
62620000 frais internet	322	486	164	33.66
62700000 Services bancaires et assimilé	1 321	2 060	739	35.86
62810000 Cotisations oeca	1 764	3 516	1 752	49.83
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	721	643	78	12.13
63130000 Taxe de formation	46		46	
63350000 Taxe d'apprentissage	57		57	
63510000 Impôts directs	618	643	25	3.89
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	8 373		8 373	
64100000 Rémunérations du personnel	8 373		8 373	
CHARGES SOCIALES	3 699	6 354	2 655	41.79
64510000 Cotisations à l'urssaf	2 512		2 512	
64530000 Cotisations aux caisses de ret	787		787	
64800000 Autres charges du personnel	400	6 354	5 954	93.70
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 119	833	286	34.33
68110000 Dotations aux amortissements	1 119	833	286	34.33
AUTRES CHARGES	0		0	
65410000 Pertes sur créances de l'exerc	0		0	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 30/09/2017 12	Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	66 116	41 652	24 464	58.73
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	5 481	9 055	3 574	39.47
CHARGES FINANCIERES	245	365	120	32.96
66100000 Charges d'intérêts	245	365	120	32.96
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 746	4 490	744	16.57
67100000 Charges exceptionnelles gestion	1		1	
67120000 Pénalités et amendes	30		30	
67200000 charges sur exercices antérieurs	3 715	4 490	774	17.25
IMPOTS SUR LES BENEFICES	228	630	402	63.81
69500000 Impôts sur les bénéfices	228	630	402	63.81
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	1 262	3 570	2 308	64.65

SAS AACG

Exercice du 01/10/16 au 30/09/2017

ANNEXE n° 1

Nom de l'entreprise : **Aubert Audit Consulting Group**

Activité : **Expertise comptable**

Adresse :

5 rue Lormand

64100 BAYONNE

Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

1-Règles et méthodes comptables

2-Engagements financiers et autres éléments significatifs

3-Notes sur le bilan actif

4-Notes sur le bilan passif

5-Détail des produits et des charges

Total du bilan : 73 725 €

Résultat (bénéfice) : 1 262 €

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établies par les dirigeants de l'entreprise

1 - Règles et méthodes comptables :

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Les règles comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée prévue ;
Matériel et outillage : 25 %
Matériel informatique : 33 %
- Stocks : prix de revient
- Créances : les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

SAS AACG

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

ANNEXE n°2

2-Engagements financiers et autres éléments significatifs :

Engagements financiers

néant

Autres éléments significatifs :

néant

SAS AACG

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

ANNEXE n°3

3 - Notes sur le bilan actif :

3-1. Actif immobilisé

Tableaux cerfa des immobilisations (5) et des amortissements (6) ci-joints.

3-2. Provisions

Tableau cerfa des provisions (7) ci-joint.

4 - Notes sur le bilan passif :

4-1 capital social : 400 actions

Valeur nominale : 10 €

4-2 Etat des dettes

Dettes fiscales et sociales :	11 086
Comptes courants associés	47 013

5 - Détail des produits et charges :

5-1 charges :

Divers impôts	643
---------------	-----

**Serge AUBERT**

Expert Comptable inscrit auprès de l'Ordre
des Experts Comptables de Bordeaux Aquitaine

Tél : +33 (0) 5 59 42 53 44

Mob : +33 (0) 6 85 40 33 96

Courriel : cab.aubert@wanadoo.fr

RAPPORT DE GESTION SAS AACG EXERCICE AU 30 SEPTEMBRE 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les **documents** prévus par l'article 20 des statuts.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'entreprise a bénéficié cet exercice de missions à l'international ce qui a permis une augmentation de son chiffre d'affaires de 46,45 %.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société continue son action de prospection sur l'international dans des domaines de formation et d'expert sur des projets.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

- Le chiffre d'affaires hors tva. s'est élevé à 77 647 euros contre 53 019 euros sur l'exercice précédent;
 - La variation de stock s'élève à - 6 050 euros contre - 2 400 euros sur l'exercice précédent ;
 - Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 66 116 euros contre 41 652 euros sur l'exercice précédent ;
 - Le résultat d'exploitation ressort à 5 481 euros contre un bénéfice de 9.055 euros sur l'exercice précédent ;
 - Le montant des traitements et salaires s'élève à 8 373 euros contre 0 euros sur l'exercice précédent;
 - Le montant des charges sociales s'élève à 3 699 euros contre 6 354 euros sur l'exercice précédent;
- Compte tenu des résultats ci-dessus, et d'un impôt sur les sociétés de 228 euros, le résultat net est de 1 262 euros contre un bénéfice de 3 570 euros sur l'exercice précédent.

Au 30 septembre 2017, le montant du bilan est de 73 725 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

EXPERTISE COMPTABLE – AUDIT – GESTION – FORMATION ET CONSEIL EN ORGANISATION

AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP – 5 rue Lormand – 64100 BAYONNE –

SAS au capital de 4 000 € – 753294990 RCS Bayonne – Identifiant TVA Intracommunautaire FR 31 753294990



AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP

AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 1 262 euros de la manière suivante :

- Au report à nouveau : 1 262 euros

Le report à nouveau après incorporation de ces résultats sera créditeur de 9 570 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

S'agissant du sixième exercice social, il n'y a jamais eu de distribution de dividendes

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Notons une convention libre constatée avec la sarl NP Consultants.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Serge Aubert', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

SERGE AUBERT

EXPERTISE COMPTABLE – AUDIT – GESTION – FORMATION ET CONSEIL EN ORGANISATION

AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP – 5 rue Lormand – 64100 BAYONNE -

SAS au capital de 4 000 € – 753294990 RCS Bayonne – Identifiant TVA Intracommunautaire FR 31 753294990



AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP

Serge AUBERT

Expert Comptable inscrit auprès de l'Ordre
des Experts Comptables de Bordeaux Aquitaine

Tél : +33 (0) 5 59 42 53 44

Mob : +33 (0) 6 85 40 33 96

Courriel : cab.aubert@wanadoo.fr

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUILLET 2018

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidence- , approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2017 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Présidence quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice s'élevant à 1 262 euros de la manière suivante :

- Au report à nouveau 1 262 euros

Ledit report à nouveau après incorporation des résultats deviendra créateur de la somme de 9 570 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il s'agit du sixième exercice social et qu'il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidence, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

JS
/



AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP

Serge AUBERT

Expert Comptable inscrit auprès de l'Ordre
des Experts Comptables de Bordeaux Aquitaine

Tél : +33 (0) 5 59 42 53 44

Mob : +33 (0) 6 85 40 33 96

Courriel : cab.aubert@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 Juillet 2018

Le 20 Juillet 2018, à 11 :30 heures, les associés de la Société AACG se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au 5 rue LORMAND 64100 BAYONNE, sur convocation faite par le Président. Chaque associé a été convoqué - par lettre recommandée ou avec avis de réception.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents - et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Serge AUBERT préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Madame Natalia PETROVA AUBERT, présente et acceptant, représentant tant par elle-même que comme mandataires le plus grand nombre de voix, est appelée comme scrutateur.

Monsieur Patrice CORBON est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 360 actions, soit plus du - cinquième du capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés par des Mandataires ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés- et les récépissés postaux d'envoi recommandé ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

EXPERTISE COMPTABLE – AUDIT – GESTION – FORMATION ET CONSEIL EN ORGANISATION

AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP – 5 rue Lormand – 64100 BAYONNE -

SAS au capital de 4 000 € – 753294990 RCS Bayonne – Identifiant TVA Intracommunautaire FR 31 753294990



Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2017 et quitus au Président;
 - Affectation du résultat;
 - Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2017;
 - Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- approbation de ces conventions

Le Président donne lecture de son rapport- et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président- , approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2017 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est - adoptée à l'unanimité des personnes présentes.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice s'élevant à 1 262 euros de la manière suivante :

- Au report à nouveau 1 262 euros

Ledit report à nouveau après incorporation des résultats deviendra créateur de la somme de 9 570 euros.

L'assemblée générale prend acte que s'agissant du sixième exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des personnes présentes.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.



AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité-

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 12 heures trente.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'assemblée
Serge AUBERT

Le Secrétaire
Patrice CORBON

Les Scrutateurs
Natalia PETROVA AUBERT



AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP

Serge AUBERT

Expert Comptable inscrit auprès de l'Ordre
des Experts Comptables de Bordeaux Aquitaine

Tél : +33 (0) 5 33 47 82 22

Mob : +33 (0) 6 85 40 33 96

Courriel : cab.aubert@wanadoo.fr

Bayonne, le 20 Juillet 2018

Greffe du Tribunal de Commerce de Bayonne
BP 18180
64181 BAYONNE

RCS BAYONNE 753 294 990

Objet : dépôt des comptes annuels au 30 Septembre 2017

Messieurs,

24 JUL 2018

Par la présente, je viens vous remettre les documents suivants :

- Rapport de gestion à l'assemblée générale
- Texte des projets de résolution
- Procès verbal de l'assemblée générale du 20 Juillet 2018
- Bilan 2016-2017 de la SAS AACG
- Annexes
- Chèque de 48,14 euro pour les frais de dépôt

Dans l'attente de votre accusé de réception, je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations distinguées

Serge AUBERT